



Section Tennis de table
75, avenue de la libération
33320 Eysines
☎ 05 56 57 62 66

Tournoi Régional Tennis de Table
Samedi 1^{er} & Dimanche 2 Juin 2013
Salle Omnisports Domaine du Pinsan
33320 Eysines
Sortie Rocade N° 8



Dotation du Tournoi 5000 €

REGLEMENT

ARTICLE 1

La section Tennis de Table de l'A.L.E. organise les Samedi et Dimanche 1^{er} et 2 Juin 2013, un tournoi régional de Tennis de Table ouvert aux pongistes **licenciés**.
Ce tournoi se déroulera sur 20 tables. Les balles seront fournies par le Club organisateur.
Tous les tableaux sont mixtes (excepté le tableau Dames, N°16)
En aucun cas, les – 11 ans ne seront autorisés à participer aux tableaux seniors.
La présentation de la licence est obligatoire.

Samedi 1^{er} Juin 2013 : 20 tables

9 h 30	Tableau 1	-11 ans, -13 ans et -15 ans : Licences promo + tradi (G/F) ≤ 1000 points
10 h 30	Tableau 2	Mixte toutes catégories ≤ 1400 points
11 h 30	Tableau 3	Mixte toutes catégories : Licences promo + tradi ≤ 800 points
12 h 30	Tableau 4	Double toutes catégories Promo + Tradi (somme de la paire ≤ 2200 points)
13 h 30	Tableau 5	Mixte toutes catégories ≤ 2050 points
14 h 30	Tableau 6	Mixte toutes catégories Licences promo + tradi ≤ 1000 points
15 h 30	Tableau 7	Double toutes catégories Promo + Tradi (somme de la paire ≤ 3200 points)
16 h 30	Tableau 8	Mixte toutes catégories, « handicap négatif »+ consolante

Dimanche 2 Juin 2013 : 20 tables

09 h	Tableau 9	Mixte toutes catégories : ≤ 1500 points
10 h	Tableau 10	Mixte toutes catégories ≤ 1200 points
11 h	Tableau 11	Mixte toutes catégories ≤ 2100 points
12 h	Tableau 12	Mixte toutes catégories : Licences promo + tradi ≤ 1000 points
13 h	Tableau 13	Mixte toutes catégories ≤ 1800 points
14 h	Tableau 14	Mixte toutes catégories ≤ 2400 points
15 h	Tableau 15	Double toutes catégories Promo + Tradi (somme de la paire ≤ 3800 points)
16 h	Tableau 16	Dames toutes catégories. (Promos acceptées)

ARTICLE 2

Une coupe sera mise en jeu sur chaque tableau, des lots et des dotations en chèque (sauf sur le tableaux 1) seront distribués aux participants des phases finales.

ARTICLE 3

Tous les tableaux (sauf les 4, 7, 8 et 15) débiteront par poules de 3 ou 4, avec 2 qualifiés pour le tableau final, à élimination directe.

Toutes les parties se joueront au meilleur des cinq manches

Pour le tableau 4, la somme des points des deux joueurs ou joueuses des doubles doit être inférieure ou égale à 2200 points.

Pour le tableau 7, la somme des points des deux joueurs ou joueuses des doubles doit être inférieure ou égale à 3200 points.

Pour le tableau 8, les perdants du 1^{er} tour rentreront dans un tableau consolante.

Le barème du tableau « Handicap » sera affiché dans la salle. (tableau 8)

Pour le tableau 15, la somme des points des deux joueurs ou joueuses des doubles doit être inférieure ou égale à 3800 points.

ARTICLE 4

Les joueurs absents à l'appel de leur nom, seront déclarés "forfait" du tableau correspondant.
Les joueurs devront se présenter pour le pointage **30 minutes** avant le début de chaque tableau.

ARTICLE 5

Droits d'inscriptions :

- Tableau 1 : 5 €
- Tableau 4, 7, 15 : 5 € par joueur
- Les tableaux 2, 3, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 16 : 7 €
- Les tableaux 5, 11 et 14 : 9 €
- 3 tableaux de simples, à l'inscription, par jour réduction de 3 €
-

Inscriptions limitées à 3 tableaux de simple par jour

Dès élimination d'un tableau, il sera possible de s'inscrire dans un autre tableau non débuté, si la constitution des poules le permet

Les engagements devront parvenir **avant le 31 mai 2013** à :

ALE TENNIS DE TABLE
75, avenue de la Libération
33320 EYSINES

INSCRIPTIONS

Tous les jours de 10 h à 19 h au 07 86 42 85 45
Sur le répondeur du club au 05 56 57 62 66
Email : y.han-coilin@orange.fr

ARTICLE 6

Il n'y aura pas d'interruption des épreuves à la mi-journée.
Une restauration est prévue à partir du Samedi 8 h 30.

ARTICLE 7

Pour le bon déroulement du tournoi, les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs exemptés dans les poules puis par les perdants dans le TED (tableau à élimination directe).
En cas de besoin, le Juge-Arbitre pourra faire appel à n'importe quel joueur pour arbitrer une partie.
Une tenue sportive correcte sera exigée.
Tout comportement anti-sportif entraînera l'exclusion du fautif.

ARTICLE 8

Le collage est interdit à l'intérieur de la salle.

ARTICLE 9

Le Juge-Arbitre désigné : Monsieur Jean-Paul DUMAS.

La licence devra être **obligatoirement présentée** lors du pointage.

Pour toute licence présentée avec mention " ni entraînement ni compétition ", le certificat médical sera exigé par le Juge-Arbitre, en cas de non-présentation du certificat médical, le joueur ne sera pas autorisé à participer au tournoi.

ARTICLE 10

Le Club organisateur décline toute responsabilité sur les vols ou pertes dont pourraient être victimes les joueurs, joueuses et spectateurs.

Dans tous les cas de dégradation volontaire, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

ARTICLE 11

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Pour ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, et pour le bon déroulement des épreuves, il sera fait application des règlements de la F.F.T.T.